

Calan



Crédit photo : La Chambre Noire - Port-Louis

Bulletin Municipal 1999

Février 2000



Sommaire

CALAN 99

	PAGES
LE MOT DU MAIRE	3 - 4
LES VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ	5
INAUGURATION DE LA 4 ^e CLASSE	6 - 7
INFORMATIONS MUNICIPALES	8
CÉRÉMONIES DU SOUVENIR	9
INONDATIONS DANS LE SUD DE LA FRANCE	10
BLOC-NOTES	11
INFORMATIONS GÉNÉRALES	12 - 15
BUDGET PRIMITIF 1999	16 - 18
ETAT-CIVIL 1999	19
C.C.A.S.	20
COMMISIONS	
- URBANISME	21
- SCOLAIRE	22
- VOIRIE	23
- SPORTS	24
AGRICULTURE	25
CLUB DU 3 ^e AGE	26
PAROISSE	27
ECOLE PUBLIQUE DU LEVANT	28 - 29
LA VIE ASSOCIATIVE	30 - 38
MÉMOIRE DE CALAN	39

Chers Amis,

A l'approche du nouveau millénaire, je tiens à vous présenter mes meilleurs vœux pour la nouvelle année.

La sortie du Bulletin Municipal me permet de vous présenter les événements et réalisations dernières et d'évoquer les projets pour demain.

C'est aussi l'occasion de féliciter les personnes qui participent activement à la rédaction de celui-ci.

Comme tous les ans, mon souci majeur et celui du Conseil Municipal a été de privilégier les investissements, de structurer le potentiel accueil, scolaire, social et sportif, de développer la construction, d'améliorer les services, et de consolider l'intercommunalité.

Je dirais que l'achèvement de certaines réalisations était nécessaire et utile à la collectivité, que ces réalisations sont le fruit du travail important des élus de notre commune qui ont consacré du temps et de l'énergie pour mener à terme ces projets.

Les événements majeurs de l'année écoulée auront été l'inauguration de la 4^e classe de l'École du Levant et le dernier recensement qui confirme la forte progression de la population.

En préfiguration des projets communaux pour l'an 2000 :

– Nous allons construire "l'Espace Rencontre" et poursuivre le programme voirie.

– Continuer l'étude et la réalisation de l'assainissement collectif du bourg, programme qui se fera sur plusieurs années.

Bien sûr, tous ces travaux se feront sans précipitation et ne seront réalisés qu'en fonction des aides, et des contraintes budgétaires.

– Pour ce qui est des fonds structurels européens de l'Objectif II 2000 - 2006, il est inconcevable de voir que l'Etat n'ait pas jugé bon de réintégrer notre canton.

Je le regrette sincèrement et j'espère que cette décision n'aura pas trop de conséquences sur l'avenir de notre commune et du canton.

Enfin, je voudrais souhaiter, comme de coutume, la bienvenue aux nouveaux habitants et leur dire que les portes de la mairie et des associations calanaises leur sont ouvertes.

Mon souhait, c'est que l'année 2000 soit pour vous tous excellente, placée sous le signe de la volonté et de l'espoir.

votre Maire,
M. Salvat

LES VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ



Le début de l'année est traditionnellement la période des vœux sur notre commune. La Municipalité de CALAN a choisi le samedi 8 Janvier pour présenter ses vœux et remercier le personnel communal, les responsables d'associations, les enseignants de l'Ecole du Levant, les diverses administrations et interlocuteurs, enfin toutes celles et ceux qui, de par leurs responsabilités diverses, assurent le dynamisme de la commune.

Devant une assistance attentive, M. SALVAT a retracé succinctement le bilan communal de l'année 1999 avant de présenter les nombreux projets pour l'an 2000.

Cette cérémonie a été l'occasion pour M. SALVAT de remettre la médaille de la Commune à Jeannine et Eugène LE SAEC.

En effet, Jeannine et Eugène ont baissé le rideau de leur "bar-tabac-restaurant" après plus de 40 années de labeur.

On a connu Eugène président du Comité des Fêtes de 1961 à 1965, président de l'A.S. Calan de 1985 à 1990, conseiller municipal de 1977 à 1983.

Jeannine, elle, a su faire partager ses talents de cuisinière. Qui ne se souvient pas de ses nombreuses recettes authentiques, en particulier de ses "pommes de terre rissolées" au beurre ?..

"Je vous adresse mes compliments les plus chaleureux et vous souhaite une bonne et agréable retraite".

Ainsi se concluait l'intervention de M. le Maire avant de remettre la médaille à Eugène et le bouquet de fleurs à Jeannine.



Vœux de la Municipalité.

LA
VIE
MUNICIPALE



INAUGURATION DE LA 4^e CLASSE

Le groupe scolaire, avec ses 4 classes, est désormais une réalité. Fort de son effectif de 86 élèves à la rentrée 99/2000, cette 4^e classe trouve là son entière justification. La cohésion de l'ensemble des élèves de l'Ecole du LEVANT pouvait se faire à nouveau.

La réception des travaux ayant eu lieu le 9 Avril, le déménagement était programmé pendant les vacances de Pâques. Le 26 Avril fut alors une "nouvelle rentrée" pour les enfants.

Le 16 Octobre, M. le député-maire Jacques LE NAY présidait l'inauguration de cette extension, en présence de la Municipalité, de l'Inspecteur d'Académie, des artisans ayant travaillé sur le projet, des enseignants et des membres du bureau de l'amicale des parents d'élèves.



INAUGURATION DE LA 4^e CLASSE



Lors de la visite de l'ensemble des locaux du groupe scolaire guidée par M. VIOT, directeur de l'Ecole, toutes les personnes présentes ont pu apprécier le travail réalisé par les enseignants. L'accent fut mis sur cette nouvelle classe.

Le ruban fut coupé par M. Jacques LE NAY sous l'œil de M. LE FUR, Inspecteur d'Académie, heureux de constater le dynamisme qui anime CALAN. M. le Maire, Serge SALVAT, prit la parole pour résumer l'histoire de cette construction et mettre l'accent sur les moyens techniques mis en œuvre, entre autres, le plafond chauffant, la luminosité assurée par les larges baies vitrées pour le bien-être de nos enfants.



Cette intervention se termina par une invitation, à toute l'assemblée, à partager le pot de l'amitié.

Ainsi commençait une nouvelle étape dans la vie de l'Ecole du Levant.

I
N
F
O
S



INFORMATIONS MUNICIPALES

Espaces-Rencontres

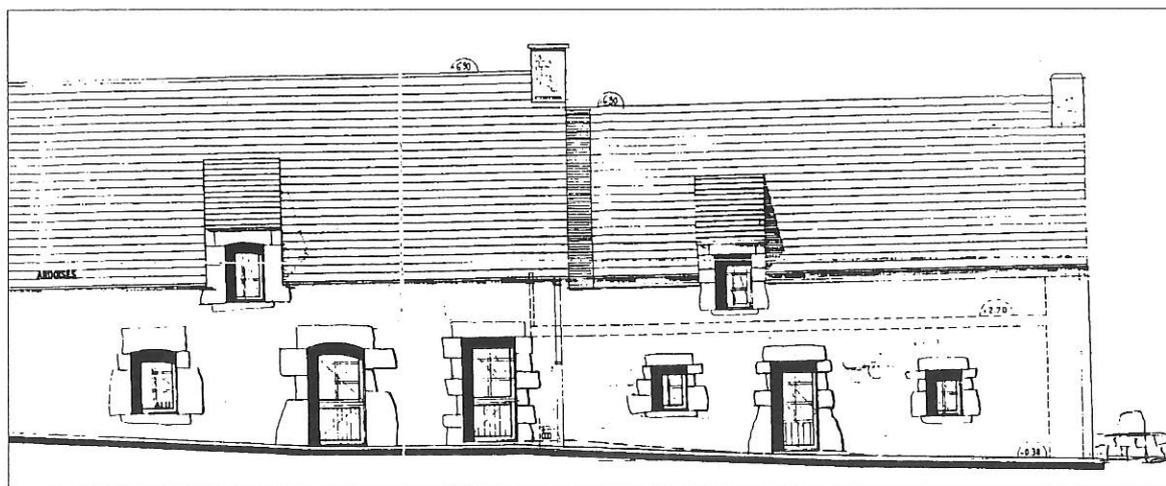
Il devenait urgent d'agir. L'étude de ce projet, confiée à M. Serge BRUCHEC, architecte à Hennebont, a abouti à l'obtention du permis de construire le 20 novembre 1999. Les deux petites maisons du bourg vont enfin pouvoir revivre.

Cet ensemble servira en priorité aux associations Calanaises et très certainement à diverses expositions culturelles qui seront à définir.

Il devrait s'intégrer parfaitement dans un schéma touristique intercommunal, qui devrait comporter différents circuits de découvertes du patrimoine et de la nature.

Une réflexion sur ce projet est menée avec la Communauté de Communes de la Région de Plouay.

Le début des travaux est prévu pour Mars 2000, pour une livraison à l'automne.



Façade Rue Est

Bibliothèque

A l'heure où les multimédias prennent beaucoup d'importance, il ne faut pas oublier le plaisir de lire ! Aussi, la Bibliothèque de CALAN va être plus attrayante très bientôt et le choix des livres plus étoffé.

Cette Bibliothèque s'ouvre au public le Samedi, de 14 h à 15 h, et aux enfants de l'Ecole, de 13 h 45 à 15 h. Les Calanais, qui peuvent venir rejoindre l'équipe des bénévoles pour assurer les permanences, seront toujours les bienvenus.

La Responsable : M^{me} Gisèle DROUAL

Tél. 02.97.33.06.03

CÉRÉMONIES DU SOUVENIR



1999 a été une fois de plus l'occasion de commémorer le souvenir des grandes guerres de ce siècle qui s'achève.

Bien que l'assistance ne soit pas nombreuse, des Calanais se joignent aux anciens combattants pour perpétuer ces manifestations.

Un sincère remerciement aux parents et aux enseignants qui ont su motiver les enfants à participer activement à ces festivités.

La commémoration du "*Cessez-le-feu*" en Algérie, le 19 mars 1962, a donné lieu à un dépôt de gerbe au monument aux morts. M. Joachim Guillemot, président du Comité d'Entente Patriotique de PLOUAY, a remis à M. Elie BELLEC la Croix du Combattant.



I
N
F
O
S



INONDATIONS DANS LE SUD DE LA FRANCE

Le 20 Novembre 1999, le Conseil Municipal a voté une subvention exceptionnelle de 20.000 F pour témoigner notre solidarité envers la commune d'ORNAISONS dans l'Aude, commune sinistrée par les très grandes inondations du début novembre.

En effet, ce sont plus de 90 familles qui ont été victimes de cette catastrophe.

Dans le cadre de l'amitié qui lie nos deux communes, une délégation de la Municipalité de CALAN a été reçue, les 12, 13 et 14 décembre, pour la remise des dons réunis au profit du C.C.A.S. d'ORNAISONS.

Il faut dire que nous avons été terriblement choqués et bouleversés par l'ampleur des dégâts et en général à tout ce qui touche la vie économique de la région.

A cette occasion, nous tenons à remercier encore une fois les généreux donateurs qui ont permis de collecter une somme de 8.500 F et les enfants de 6^e de Calan qui se sont associés à cette opération.

Après les adultes, ce sont donc les collégiens qui ont fait preuve de solidarité. La vente et la confection de calendriers, réalisée en collaboration avec Joël RENOUX, animateur socio-sportif de la communauté de communes, ont permis de réunir la somme de 825 F. Cette initiative a beaucoup touché la population d'ORNAISONS.

La remise du chèque à Serge SALVAT, maire, et destiné au C.C.A.S. d'ORNAISONS, a donné lieu à une cérémonie officielle, le 21 décembre.



BLOC-NOTES



La Mairie

- ❑ Secrétaire : Héléna LE COHU
Tél. 02.97.33.33.85
Fax 02.97.33.00.40

Horaires d'ouvertures :

Lundi - Mercredi - Samedi : 9 h - 12 h

Mardi - Jeudi - Vendredi : 9 h - 12 h / 14 h - 18 h

- ❑ Permanences du Maire et des Adjointes
 - SALVAT Serge
tous les matins, de préférence sur rendez-vous
 - LE DOUSSAL Pascal
le samedi, de 10 h à 12 h
 - BEAUMONT Jean-Pierre
le Jeudi : 17 h 30
le Samedi : 11 h - 12 h
 - TESSIER Daniel
le Samedi : 10 h - 12 h

A noter aussi :

- Centre Anti-poisons du Pays de Plouay - Rennes 02.99.59.22.22
- Ecole du Levant : Tél./Fax : 02.97.33.12.60
- Garderie Municipale : 7 h 30 - 9 h et 16 h 30 - 18 h
Tél. 02.97.33.12.60
- Office du Tourisme : Tél. 02.97.33.11.14
- Centre Médico-Social : M^{me} COLIN (Assistante Sociale)
23, rue Manéhouarne - 56240 Plouay
- Gendarmerie : Tél. 02.97.33.31.17
- Communauté de Communes de la région de Plouay
du Scorff au Blavet - B.P. 33 - 56240 Plouay
Tél. 02.97.33.14.15

I
N
F
O
S



INFORMATIONS GÉNÉRALES

Près d'un quart de la pollution de l'Eau en Bretagne provient d'un mauvais usage des désherbants dans nos jardins !

Pourquoi ?

- Par méconnaissance des zones où leur utilisation est déconseillée**

L'usage des désherbants n'est pas possible partout ! Pour ne pas polluer, apprenez à reconnaître les zones à ruissellement, celles situées près des évacuations...

- Par des dosages excessifs**

Croyant être efficaces, vous dépassez souvent la dose ! Vous utilisez pourtant des produits toxiques dont vous sous-estimez les conséquences sur l'environnement et sur votre santé.

- Par un mauvais choix de produits**

Quel produit acheter ? Apprenez à les distinguer : désherbants totaux, anti-germinatifs, foliaires, sélectifs... Sont-ils homologués ? Comment lire une étiquette ?

Des produits dangereux pour la qualité de l'eau... et pour votre santé

- Quel matériel utiliser pour désherber et moins polluer ?**

Contrairement à bien des idées reçues, votre arrosoir classique n'est pas fait pour désherber ! Vous découvrirez pourquoi...

Un pulvérisateur est mieux adapté. Mais quel type choisir ? Avec quels accessoires ?

- Le bon dosage commence par l'étalonnage**

Comment le réaliser ? Comment calculer la quantité exacte de désherbant à diluer dans votre pulvérisateur ?

- Comment vous protéger ?**

Les désherbants sont des produits dangereux. Une bonne protection est indispensable : quel équipement adopter ? Certaines règles d'hygiène sont essentielles ! Lesquelles ?



L'EAU DE VOTRE JARDIN COULE EN BRETAGNE, MAIS ELLE EST MENACÉE. RESPECTEZ-LA.

INFORMATIONS GÉNÉRALES



L'euro, c'est quoi au juste ?

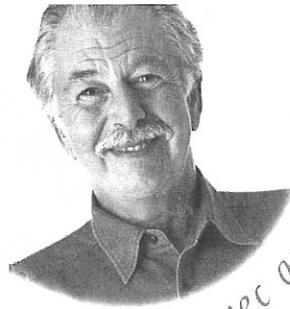
De 1999 à 2002, mes paiements en espèces continueront à s'effectuer en francs. Les pièces et les billets en Euros seront mis en circulation en Janvier 2002. Nous pourrons continuer à payer en francs jusqu'au 1^{er} Juillet 2002.

Après cette date, le franc sera définitivement remplacé par l'EURO.

S'il nous reste des billets en francs, nous aurons encore 10 ans pour les échanger aux guichets de la Banque de France.



L'euro, en pratique ?



L'euro, avec qui ?

Prix indicatifs
pour vous familiariser avec l'Euro*

1 € = 6,5595 F

0,61 € 4 F	0,73 € 4,80 F	0,83 € 5,50 F	0,73 € 4,80 F	0,70 € 4,60 F	6,36 € 42 F	0,91 € 6 F
0,45 € 3 F	0,68 € 4,50 F	0,64 € 4,20 F	6,06 € 40 F	1,06 € 7 F	45,30 € 299 F	19,70 € 130 F

*Taux indicatif retenu : 1 euro = 6,60 francs. Sur la base de la valeur de l'Écu au 23 septembre 1998, le taux serait de 6,57947. Le taux définitif sera fixé le 1^{er} janvier 1999.

I
N
F
O
S

13



INFORMATIONS MUNICIPALES

EMPLOI - E.R.E.F.

Depuis 1998, la Communauté de Communes met à la disposition des chefs d'entreprise et des demandeurs d'emploi un Espace Rural Emploi Formation (E.R.E.F.)

Objectifs :

- ⇒ Animer et renforcer la cohérence entre les différents acteurs dans le cadre d'un partenariat le plus large.
- ⇒ Assurer un service de proximité de manière continue en direction de tout public.
- ⇒ Recueillir les besoins pour contribuer au développement d'initiatives locales.
- ⇒ Contribuer à l'adoption des réponses Emploi-Formation aux besoins locaux.

Public ciblé :

- Chefs d'entreprises,
- Jeunes et adultes demandeurs d'emploi.

Démarches :

- Approche globale du territoire intercommunal pour privilégier la recherche de la meilleure adéquation entre l'offre et la demande,
- Mobilisation des acteurs locaux,
- Mise en place d'actions :
 - * permettant d'effectuer l'accueil, l'information, l'orientation du public,
 - * mise en réseau avec les prestataires extérieurs,
 - * information, diffusion.

Moyens humains et techniques :

- Humain : Valérie LE ROUX, animatrice et responsable de l'EREF, se tient à votre disposition soit à la Communauté de Communes, soit lors des permanences à la Mairie.
- Technique : un espace est réservé dans le bâtiment de la Communauté de Communes et comprend :
 - * un hall de rencontre, d'information, de contact et de recherche,
 - * un bureau pour l'animation,
 - * un bureau pour les permanences (ANPE, Mission Locale, etc...)

Ces locaux sont équipés de moyens modernes de communication et d'informatique.

INFORMATIONS GÉNÉRALES



Le R.M.I. a 11 ans - Mode d'emploi

Ai-je le droit au R.M.I. (Revenu Minimum d'Insertion) ?

Vous y avez droit si :

- Conditions d'âge :** - vous avez plus de 25 ans
- vous avez moins de 25 ans avec au moins un enfant à charge ou vous attendez un enfant.

Conditions de ressources :

Vous n'avez pas de ressources ou celles-ci sont inférieures au Revenu Minimum d'Insertion. Les allocations chômage, les allocations familiales, etc... sont considérées comme des ressources.

Situation professionnelle : *Vous n'êtes ni étudiant, ni élève.*

Nationalité : *Si vous êtes étranger, un titre de séjour particulier est exigé.
Dans la plupart des cas, il s'agit de la carte de résident.*

Où demander le R.M.I. ?

Vous devez déposer votre demande auprès d'un service instructeur.

- Il peut s'agir :**
- de l'assistante sociale de secteur,
 - du centre communal d'action sociale de votre commune,
 - ou d'une association agréée par le Préfet.

Une personne sera chargée de vous aider à établir votre dossier de demande d'allocations.

N'hésitez pas à contacter cette personne à chaque fois que vous aurez besoin d'une explication ou d'une aide pour régler un problème.

Que m'apporte le R.M.I. ?

Il vous garantit des droits :

- droit à un minimum de ressources chaque mois,
- droit automatique à la Sécurité Sociale et à la couverture complémentaire maladie,
- droit à l'allocation logement (APL ou AL) si vous payez un loyer,
- droit à une aide de la collectivité (la mairie, les associations, les services publics, les employeurs, etc...) pour vous permettre de réaliser au mieux votre projet d'insertion.

Il entraîne aussi pour vous des obligations :

- respecter certaines règles administratives pour garder le R.M.I. : par exemple, remplir tous les trois mois une déclaration trimestrielle de ressources (DTR), pour vous et toutes les personnes qui sont à votre charge,
- vous engager dans un projet d'insertion ayant pour but d'améliorer votre situation et, autant que possible, de sortir du R.M.I.

Ce projet fera l'objet d'un contrat d'insertion.

- le R.M.I., c'est :**
- un revenu minimum
 - des droits et des devoirs
 - une insertion avec l'aide de la collectivité.

Un contrat d'insertion, pour quoi faire ?

Le R.M.I., c'est aussi l'insertion : tout mettre en œuvre pour améliorer votre situation, si possible vivre de vos propres ressources et sortir du R.M.I.

L'insertion c'est, pour vivre mieux et en fonction de vos possibilités, un projet :

- qui vous engage personnellement,
- pour lequel l'Etat, le Département et la Commune vous apportent des aides.

Selon votre situation, vous serez aidé dans vos démarches pour :

- retrouver un emploi (des aides de l'Etat existent pour cela),
- accéder à une formation,
- obtenir un logement ou l'améliorer,
- améliorer votre état de santé,
- mieux gérer votre budget et trouver des solutions à vos dettes,
- trouver un soutien pour l'éducation de vos enfants...

Ce projet et ces aides constituent le contrat d'insertion.

Un travailleur social ou un agent d'insertion sera désigné. Il vous aidera à préparer votre contrat d'insertion. Il vous convoquera pour cela et vous devez le rencontrer : c'est indispensable pour que le R.M.I. soit versé. Le contrat d'insertion est signé par vous-même et par le président de la commission locale d'insertion (CLI) qui l'accepte.

ATTENTION : la réponse aux convocations et le respect du contrat d'insertion sont indispensables pour conserver vos droits. Dans le cas contraire, le préfet peut prononcer votre radiation.

Quand n'ai-je plus droit au R.M.I. ?

Il y a plusieurs façons de sortir du R.M.I. :

Votre situation a changé :

- parce que vous avez retrouvé un travail,
- parce que votre situation familiale a changé (mariage, par exemple),
- parce que vous touchez une autre allocation égale ou plus importante que le R.M.I. (allocation adulte handicapé, pension de retraite, par exemple).

Vous n'avez pas respecté une de vos obligations :

- vous ne renvoyez pas votre déclaration trimestrielle de ressources,
- vous ne vous rendez pas aux convocations,
- vous ne voulez pas établir un contrat d'insertion ou vous ne le respectez pas.

Enfin, sachez que le R.M.I. peut vous être supprimé si la CAF ou la CMSA découvre après un contrôle que vous avez fait une fausse déclaration. Dans ce cas, des poursuites pénales peuvent être engagées contre vous.



LE BUDGET PRIMITIF 1999

Le budget primitif 1999 a été voté par l'ensemble du Conseil Municipal, le 2 avril 1999. Ce budget a été resserré pour faire face à une baisse importante de la taxe professionnelle : fermeture de la carrière LE GALLIOT de Manéduel, départ de M. SIMON. Il a été voté l'augmentation des 4 Taxes de 3%, ce qui nous permettra de continuer les investissements à court et moyen termes.

Tableau récapitulatif des taux d'Impositions :

<i>Taxes</i>	<i>Taux 98</i>	<i>Taux 99</i>
T. H.	11,91 %	12,27%
T. F. B.	12,96%	13,35%
T. F. N. B.	32,93%	33,92%
T. P.	11,37%	11,71%

Recensement

Vous avez reçu la visite d'un agent recenseur : M^{me} DI PAOLO Jocelyne, entre le 8 Mars et le 3 Avril. Grâce à son travail, nous pouvons nous réjouir de voir que la population calanaise s'élève à 739 habitants, chiffre confirmé par l'INSEE. Ce résultat positif de 100 habitants de plus par rapport au recensement de 1990 confirme nos choix du passé mais aussi ceux pour l'avenir de notre commune.

En augmentation de 14,79% par rapport au chiffre de 1990 (639), l'incidence sur la D.G.F. (Dotation Globale de Fonctionnement) sera sensible.

LE BUDGET PRIMITIF 1999



Vue d'ensemble de la section Fonctionnement

Dépenses de Fonctionnement

Charges à caractère général	440.000 F
Charges de personnel et frais assimilés	495.000 F
Autres charges de gestion courante	369.000 F
Charges financières	180.000 F
Charges exceptionnelles	900 F
Reversements sur recettes	100 F
Dépenses imprévues	3.000 F
Virement à la section d'investissement	390.000 F
TOTAL	1.878.000 F

Recettes de Fonctionnement

Produits des services, du domaine	148.000 F
Impôts et taxes	727.638 F
Dotations, subventions, participations	962.062 F
Autres produits de gestion courante	5.537 F
Produits exceptionnels	1.362 F
Atténuation de charges	32.000 F
TOTAL	1.878.000 F

Vue d'ensemble de la section d'Investissement

Dépenses d'Investissement

Immobilisations corporelles	125.000 F
Immobilisations en cours	960.000 F
Remboursement d'emprunts et dettes	340.000 F
TOTAL	1.425.000 F

Recettes d'Investissement

Subventions et participations d'investissement	405.000 F
Emprunts et dettes assimilées	518.000 F
Dotations, fonds divers et réserves	112.000 F
Virement de la section de fonctionnement	390.000 F
TOTAL	1.425.000 F

COMMISSION FINANCES



LE BUDGET PRIMITIF 1999 - C.C.A.S.

COMMISSION FINANCIERE

Le budget du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) est voté par le Conseil d'Administration, le 2 avril 1999.

Vue d'ensemble de la section Fonctionnement

Dépenses de Fonctionnement

Fournitures non stockées	1.000 F
Charges locatives et de copropriété	1 F
Entretien - Réparations	1.000 F
Primes d'assurances	2.000 F
Réceptions	8.000 F
Taxes foncières	3.500 F
Impôts indirects	1.000 F
Charges de Sécurité Sociale et de préventions	850 F
Secours	1.500 F
Subventions	1.800 F
Intérêts Emprunts + Dettes	24.700 F
Virement à la section d'investissement	6.000 F
Dépenses imprévues	649 F
TOTAL	52.000 F

Recettes de fonctionnement

Part sur impôts sur les spectacles	30 F
Dotations, subventions, participations	8.000 F
Revenus des Immeubles	43.900 F
	70 F
TOTAL	52.000 F

Vue d'ensemble de la section Investissement

Dépenses d'Investissements 6.000 F

Recettes d'Investissements

Virement de la section de Fonctionnement 6.000 F

ETAT - CIVIL 1999



NAISSANCES

- | | |
|-------------------------|---------------------------------------|
| - Thibault GUILLEMOT | né le 4 mars, à LORIENT |
| - Alexis GUILLEMOT | né le 4 mars, à LORIENT |
| - Maëla DAUGAN | née le 1 ^{er} mai, à PLŒMEUR |
| - Christopher LE GARREC | né le 2 juin, à HENNEBONT |
| - Laura MALLETTE | née le 4 juin, à HENNEBONT |
| - Nathan LE DÉVÉDEC | né le 22 juin, à LORIENT |
| - Elodie EVIN | née le 25 juin, à LORIENT |
| - Sylvain GUILLEMOT | né le 8 juillet, à LORIENT |
| - Typhaine LE BAS | née le 25 août, à LORIENT |
| - Marie-Cécile DUMONT | née le 11 septembre, à HENNEBONT |
| - Florian AUDRENO | né le 17 septembre, à HENNEBONT |
| - Audrey PÉRESSE | née le 24 septembre, à LORIENT |
| - Emma CARRÉE | née le 2 octobre, à QUIMPERLÉ |
| - Glenn HÉLIAS | né le 24 novembre, à HENNEBONT |

MARIAGES

- | | |
|---|---------------|
| - LE ROUX Patrick et LE GALL Janine | le 3 avril |
| - JOLIVEL Serge et PERRIN Frédérique | le 14 mai |
| - NIRINA Josian et ALSON Mickie | le 29 mai |
| - LE COUAZER Laurent et HOARAU Sylvie | le 5 juin |
| - MALLETTE Christophe et LE MOING Natacha | le 30 juillet |
| - JÉGO Florent et LE GUÉHÉNEC Magali | le 31 juillet |
| - VITALI Claude et LE GAL Nathalie | le 28 août |
| - LE CAVIL David et DRÉAN Delphine | le 9 octobre |
| - JAFFRELOT Michel et CONAN Brigitte | le 4 décembre |

DÉCÈS

- | | |
|---------------------------|-----------------|
| - LE MOING Louis | le 3 juin |
| - LANDURIN Christian | le 22 juillet |
| - LE DILLAU Marie-Angèle | le 8 août |
| - LOMENECH Marie-Julienne | le 29 septembre |
| - LE NY André | le 3 octobre |
| - LE GARREC Constant | le 28 décembre |

D
É
M
O
G
R
A
P
H
I
E



C. C. A. S.

Comme tous les ans, le C.C.A.S. de CALAN a exercé avec discrétion son rôle de soutien et d'aide à quelques familles en difficultés. Grâce aux apports de la "Banque Alimentaire", nous avons pu fournir ponctuellement en denrées de base les personnes qui en éprouvaient le besoin. De même, une aide financière modeste mais bienvenue a été allouée pour des problèmes de règlements d'électricité ou tout simplement d'achat de nourriture. Nul ne peut parier sur l'avenir et personne n'est à l'abri d'un soutien passager.

Il est vrai que cette activité ne représente pas une somme extraordinaire. Le C.C.A.S. n'en aurait pas les moyens (cf. Budget) et nous ne pouvons que nous réjouir qu'à Calan la population ne connaisse pas de difficultés majeures.

En fait, la principale activité se résume souvent en préparation et organisation du repas des anciens qui, cette année encore, a eu lieu grâce à l'aide et aux talents de nos merveilleuses cuisinières. On reste béat d'admiration devant les trésors d'imagination de Véronique quand il s'agit de cuisine, le dévouement d'Henriette et de Lysiane, la patience de Denise devant sa friteuse...

Tous les membres du C.C.A.S. participent également activement à cette journée afin que nos anciens en gardent le meilleur souvenir.

Ce ne sont pas Pierre Le Ny, notre doyen, Louise Guillemoto sa commère d'un jour, ni Jeanne Le Mouëllic accédant cette année au grade de demoiselle d'honneur de la doyenne qui me contrediront. Ils étaient unanimes. "Merci pour cette journée, merci au C.C.A.S. et à l'année prochaine".



COMMISSION URBANISME



Permis de construire

L'année 1999 est semblable à la précédente. Il existe une forte et permanente demande de terrains constructibles ou de logements locatifs.

Malgré nos efforts, la liste des demandes s'allonge en Mairie.

Pour l'année 1999, il a été délivré 9 permis de construire et 9 certificats d'urbanisme.

Dans l'avenir, la Municipalité continuera son effort pour satisfaire tous ceux qui feront le choix de construire à CALAN.

Lotissement "Les Châtaigniers"

Eclairage + Voirie sur le 2^e semestre 2000.

Les 5 lots du lotissement "Les Châtaigniers" 1^{re} tranche sont vendus et occupés. Il reste à venir les travaux de voirie et le montage des lampadaires qui sont programmés pour l'été prochain.

Pour ce qui est de la 2^e tranche, nous attendons le permis de lotir pour une parcelle de 4.244 m². Les 3 terrains étant d'ores et déjà réservés.

Assainissement collectif

Le 26 novembre dernier nous avons adopté, en Conseil Municipal, un plan de zonage qui délimite les secteurs constructibles du bourg.

Une adaptation ultérieure du P.O.S. sera effectuée dès lors que l'étude du projet sera mieux finalisée. Cette étude a été confiée à la Société ANTEA de Nantes avec comme partenaire la D.D.E. de Lorient et d'Hennebont.

Cinq sondages, à la pelle mécanique jusqu'à 2,50 m, ont été réalisés le 4 octobre pour vérifier la qualité des sols. Il a été posé sur le terrain, avec le concours de la D.D.E., des piézomètres, appareils servant à calculer la hauteur d'eau maximum possible dans la parcelle choisie.

Ces mesures seront relevées à la fin de l'hiver et seront utilisées dans les choix techniques qui suivront.

COMMISSION
URBANISME



COMMISSION SCOLAIRE

AFFAIRES SCOLAIRES

Ecole du Levant : *une rentrée sereine*

Rentrée sous le signe de la sérénité pour les enseignants et les 86 élèves de l'école publique du Levant. Des conditions de travail excellentes, avec une quatrième classe, désormais intégrée au groupe scolaire, une cour de récréation agrandie de 400 m² et une équipe d'enseignants des plus motivée.



L'école du Levant connaît cette année un changement important au niveau de l'équipe pédagogique, avec l'arrivée de deux nouvelles institutrices : Joëlle LE PRIOL-BLEUZEN arrive de Sainte-Hélène, elle aura la charge des CP et moyennes sections, et Frédérique BOUNOUS qui vient du Faouët aura la responsabilité des petites et grandes sections.

Dans le cadre du projet d'école, les enseignants souhaitent, en partenariat avec les familles, mettre un accent tout particulier sur la détection précoce des difficultés des enfants et l'aide individualisée.

Dans le cadre du réseau d'écoles, mis en place en 1995, quatre enfants de CM1 et CM2 de Lanvaudan sont scolarisés à Calan.

Equipements :

Jusqu'à la dernière rentrée, toutes les photocopies utilisées par les enseignants étaient faites à la Mairie. Cette situation étant loin de satisfaire tout le monde, la Mairie a donc acheté un photocopieur pour l'école du Levant. Cette acquisition se monte à 12.904,20 F TTC. Le contrat d'entretien étant pris en charge par la commune.

Pour des raisons de facilités de surveillance, donc de sécurité, la cour de l'école ayant quelques recoins, M. Joël VIOT, directeur de l'école, avait demandé une étude



sur le sujet. Le résultat a été la pose, au mois de décembre, de deux filets amovibles de façon à moduler la surface de la cour.

Cette installation a été menée conjointement entre la municipalité et l'amicale des parents d'élèves.

COMMISSION VOIRIE



Investissements

En fonction des décisions de la Commission Voirie et du Conseil Municipal, nous avons établi un budget important pour réaliser des travaux de remise en état de la route, du GUERN à COSQUÉRIC, ainsi que le parking et la voie d'accès du lotissement "Parc de Kerbrimot", sans oublier le virage de Poul-en-Du. Suite à l'appel d'offres de juillet 99, tous ces travaux ont été réalisés par la Société Jean LEFEBVRE pour un montant TTC de 232.833,01 F et par la Sarl LE GALLIOT pour un montant de 30.435 F.

Dans le cadre de cette consultation, cinq Sociétés ont répondu, et c'est la Société Jean LEFEBVRE de Lanester qui, étant la moins disante, a été retenue par la commission d'appel d'offres.

Ces travaux sont subventionnés par le Conseil Général pour un montant de 30.000 F.



Entretien Voirie annuelle

Comme tous les ans, l'entretien courant des routes communales a été confié et réalisé par la D.D.E. (Subdivision d'Hennebont), et c'est l'entreprise HELLO de Pont-Scorff qui s'est occupée du débroussaillage des talus et accotements sur l'ensemble de la commune. Montant des travaux : 100.000 F.

A.D.E.I.S.

Pour parfaire certains travaux d'entretien sur la commune : terrains de sports, terrain d'aventure, nettoyage de la place, de chemins ruraux, lavoir... pour ne citer que les principaux, nous faisons appel depuis trois ans à l'A.D.E.I.S. (l'Association pour le Décloisonnement des Interventions de Solidarité) qui intervient tous les mardis, de mars à novembre.

Nous ne pouvons que nous féliciter du travail remarquable accompli par ces femmes et ces hommes. (Montant du contrat : 27.000 F).

Nettoyage du bourg

Une fois par mois, l'entreprise FORA-SCIE de Lanester s'occupe du nettoyage des rues et bordures de trottoirs du centre-bourg pour un montant annuel de 5.000 F.

Projets

Un effort tout particulier sera fait pour la mise en place de nouveaux panneaux de signalisation pour un montant de 20.000 F, montant qui, hélas, ne sera pas subventionné.

Nous devons également terminer le revêtement de la route qui va de Cosquéric à la carrière de Kérihuel et, en fonction du budget, commencer une autre route dont le choix sera déterminé ultérieurement.

Nous sommes conscients que la voirie est un domaine important dans le budget communal, difficile à gérer, car ses coûts élevés sont très mal subventionnés.

RÉSEAU ROUTIER



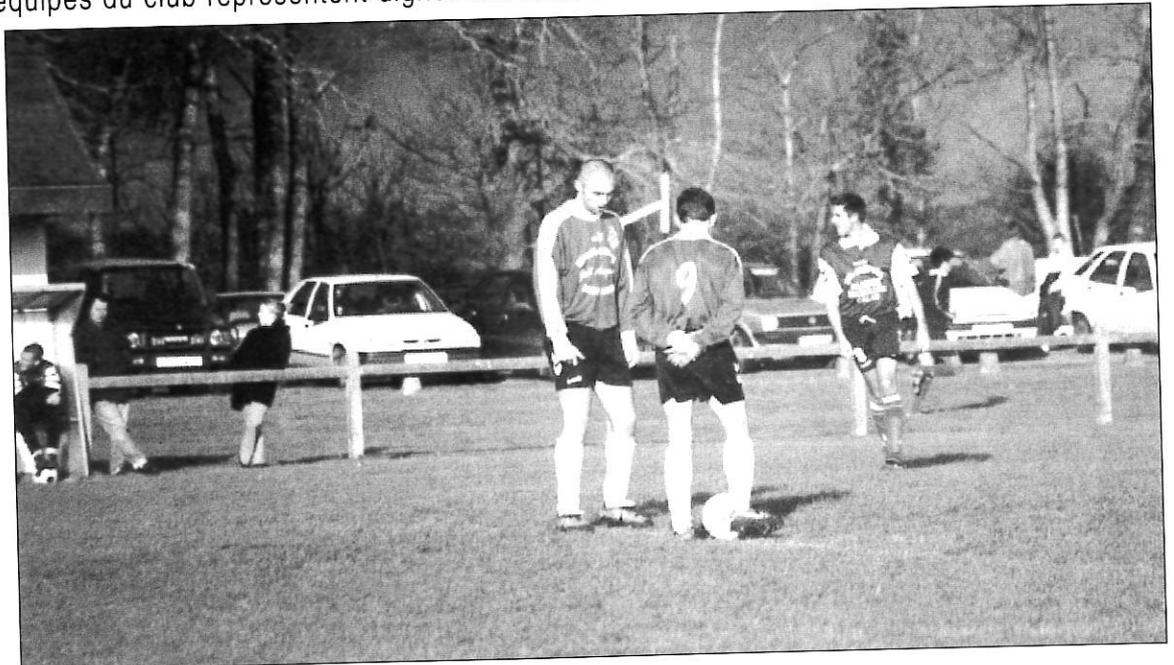
COMMISSION DES SPORTS

Ballon du match

Pour le premier match du championnat de Promotion de 1^{re} Division - groupe A, l'Equipe A de l'A.S. CALAN jouait contre l'E.S. LE CROISTY.

Ce fut l'occasion pour la Municipalité d'offrir au club le ballon du match.

Gageons que ce cadeau soit un bon présage pour toute la saison et que toutes les équipes du club représentent dignement CALAN.



Nos Jeunes bougent !!!

Le 27 octobre a eu lieu, à la Salle Polyvalente, une réunion avec 3 lycéens et 2 collégiens à l'initiative de M. Joël RENOUX, animateur socio-sportif à la Communauté de Communes.

La demande des lycéens est de se retrouver dans une salle et de disposer de jeux. Joël RENOUX a démarré ces activités par la confection des calendriers en soutien à ORNAISONS.

L'année 2000 verra d'autres activités. Les rencontres se font à la Salle Polyvalente le mercredi, de 11 h à 12 h pour les collégiens, et le samedi, de 14 h à 17 h pour les lycéens.

Si vous souhaitez plus de renseignements, la Mairie est à votre disposition.

Pass' Sports Loisirs

La Communauté de Communes de la Région de PLOUAY a mis en place des activités sportives pour les jeunes de 11 à 18 ans pendant les vacances scolaires (Février, Pâques, Été). Nous invitons les éventuels intéressés à prendre contact à PLOUAY.

Diverses activités ont déjà été expérimentées avec succès : surf, kayak de mer, rando V.T.T., etc... - Les départs se font de la place du Bourg.

NOS AGRICULTEURS



En 1999, le Comice Agricole du Canton de PLOUAY s'est installé sur le territoire de la commune de LANVAUDAN. Grâce à la franche hospitalité qui lui est familière, toutes les activités se sont parfaitement déroulées dans un cadre agréable près du village de Gastonnet. La date choisie était une première.

En effet, c'est le dernier samedi de juin que cette réunion a eu lieu, pour un public plus local, peut-être mieux averti et avec tout autant de succès que les années précédentes. Pourquoi le mois de Juin ?

La réputation des élevages du canton de Plouay dépassant largement son cadre géographique, ils participent à toujours plus de concours départementaux, régionaux et même nationaux. Aussi, est-il de plus en plus difficile de trouver une date adéquate.

La commune de CALAN a brillamment tiré son épingle du jeu grâce

- à :
- Fantaisie : meilleure laitière
challenge taux protéïque
 - Hélice : 1^{re} de section
 - Javanaise : grande championne gestante
 - Jones : 1^{re} section et champion
 - Misma : 2^e section
 - Michigan : 3^e section
- } Hervé RADENAC
} Gaec ER LANN

Les deux élevages présents ont été classés meilleurs élevages du canton par rapport à leur présentation au Comice.

Les dessins des enfants des différentes écoles du canton ont également connu un franc succès, peut-être grâce à la fraîcheur et la spontanéité avec lesquelles ils retranscrivent sur la feuille blanche. Un milieu qui malheureusement leur est de plus en plus inconnu.

N'oublions pas qu'en l'an 2000, le Comice a lieu chez nous et nous espérons la collaboration d'un maximum de personnes ou associations pour en faire la réussite que nous attendons tous.

Alors, au mois de Juin pour CALAN 2000.



A
G
R
I
C
U
L
T
U
R
E



CLUB DU 3^e AGE DE CALAN

Au début de l'année, le Club se rassemble le 2^e mercredi du mois pour renouveler les adhésions tenues par la présidente M^{me} Jeanne LE LÉANNEC depuis 15 ans.

Tout au long de l'année, les après-midis de rencontres se font le deuxième mercredi de chaque mois.

● Plusieurs voyages à la journée sont organisés en nous permettant de visiter plusieurs sites de Bretagne en n'oubliant pas le repas dansant à la Salle Polyvalente pour favoriser les anciens qui ont des difficultés à se déplacer.

● Le Club se porte à merveille avec ses 68 adhérents !!! Les nouveaux seront les bienvenus !

● Pour clôturer l'année 1999, nous nous sommes réunis au restaurant Le Ny avant d'aborder l'an 2000 avec plein de vivacité.

● N'oublions pas ceux qui nous ont quittés durant l'année :
Louis LE MOING, André LE NY et Julienne LOMENECH.

Amis du Club, bonnes et heureuses Fêtes de fin d'année et bon vent pour l'an 2000.

Vive CALAN !

Pour l'Association, le Secrétaire Yves LE HEIN.



VIE ASSOCIATIVE

Bureau représentatif :

Président d'honneur	: M. LE BOUEDEC Mathurin
Présidente	: M ^{me} LE LEANNEC Jeanne
Vice-président	: M. LE OUAY Lucien
Trésorier	: M ^{me} CARRÉ Joséphine
Secrétaire	: M. LE HEIN Yves.

PAROISSE



Vu par un étranger de passage dans le secteur en cette fin d'année 1999, le Pays de Calan paraîtrait sans doute comme un havre de tranquillité et de paix, tandis que dans les trois autres communes du secteur, une fièvre de bouleversements, démolitions et recompositions semble avoir soudainement saisi nos édiles - pour une bonne cause - je m'empresse de le dire. C'est que déjà Calan avait devancé ses sœurs voisines de l'inter-communalité. Et je crois savoir que cette accalmie n'est que provisoire.

La paroisse participe pour l'instant de cette sérénité... Hormis la fête patronale de la Sainte Trinité qui prend toute sa dimension chrétienne et humaine, aucun événement particulier n'est venu troubler le déroulement de l'année ; il faut cependant remarquer que l'attrait de l'église séduit de plus en plus les jeunes gens qui se préparent au mariage.



Cette année jubilaire de l'An 2000 permettra à la paroisse de Calan de se mobiliser tantôt par elle-même, tantôt avec les 3 autres paroisses du secteur et plus encore avec tout le diocèse dans différents rassemblements et manifestations de foi.

Je souhaite seulement qu'une nouvelle vitalité s'exprime au cœur de chaque chrétien pour donner à la paroisse de Calan enracinement, dynamisme et développement.

V
I
E

P
A
R
O
I
S
S
I
A
L
E



ECOLE DU LEVANT

LA VIE A L'ECOLE

91 enfants, dont 6 de Lanvaudan, fréquentent l'école cette année.

2 nouvelles enseignantes ont obtenu leur affectation à Calan :

- M^{me} Joëlle LE PRIOL, qui arrive de Sainte-Hélène, a été nommée sur le poste de M^{lle} VIAU.
- M^{lle} Frédérique BOUNOUS, qui vient du Faouët, a été nommée sur le poste de M^{me} COHONNER qui a souhaité rejoindre Plouay après 11 ans passés à Calan.

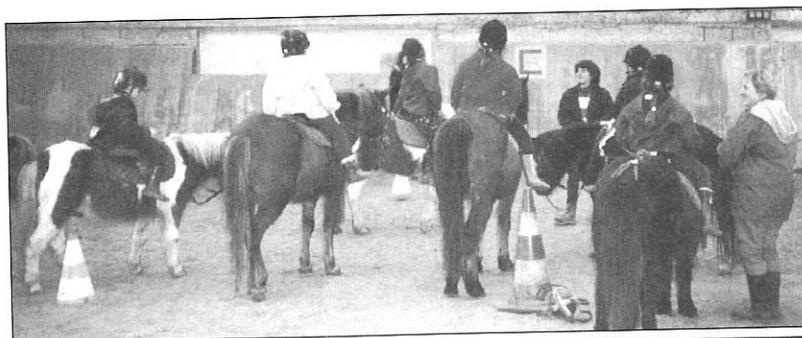
Répartition des élèves et encadrement

La progression de la démographie communale se traduit par l'augmentation des effectifs dans les sections de maternelle.



- 30 élèves en petite et grande sections avec Frédérique Bounous, aidée par Denise Kernén, aide-maternelle.
- 25 élèves en moyenne section et CP avec Joëlle Le Priol, aidée par Liliane Chapelot, aide-maternelle.
- 21 élèves en CE1 - CE2, avec Nicole Yvinec.
- 15 élèves en CM1 - CM2, avec Joël Viot, directeur d'école.

L'équipe éducative serait incomplète si l'on ne citait pas les aides-éducatrices présentes les Lundis, Mardis et Vendredis : Carole Philippe et Sonia Naviner.



Outre les ateliers en petits groupes qu'elles encadrent sur le temps scolaire, toutes deux participent aux activités après la cantine. Elles veillent également à l'aide aux devoirs après la classe.



Huguette Le Quernec et Véronique Even, à la garderie et à la cantine, apportent efficacement leur pierre à l'édifice éducatif.

ECOLE DU LEVANT



Projets 1999-2000

- 8 séances à la piscine, de la grande section au CM2.
- Classe de mer à Groix, pour les CE.
- Voyage éducatif à Paris, pour les CM.
- Stage d'éveil musical avec un professeur de l'école de musique de la Communauté de Communes, de la maternelle au CM2.
- Participation des CP, CE, CM, à un spectacle à Manéhouarne en Plouay, dans le cadre des festivités de l'An 2000.
- Stage de judo, du CP au CM2, avec Michel Barbier de Calan.
- Atelier de théâtre, pour les CE.



L'aménagement de la cour est programmé : tracés au sol et structure de jeu pour les maternelles.

La vie de l'école est rapportée par les élèves dans le journal "Notre Canard" qui paraît tous les 15 jours cette année. Ce journal est maintenant en vente à Calan au magasin d'alimentation et au Marco'sbar.

Réseau d'Ecoles Rurales Calan - Lanvaudan - Cléguer

Priorités : - développer la lecture, les capacités à rédiger et l'expression artistique.

Les aides du Ministère de l'Education Nationale, du Conseil Général et des 3 Communes permettent de proposer aux enfants une palette d'activités variées et gratuites.

Le travail réalisé dans ce cadre a été reconnu lors du Conseil de Réseau de juin dernier par M. Le Fur, Inspecteur de l'Education Nationale, qui a souligné la qualité des projets et leur intérêt pour les enfants.

Conclusions

A côté de l'action des membres de l'équipe éducative et des parents, l'attention constante apportée à l'école par la Municipalité et l'Amicale des Parents d'Elèves concourt à donner de meilleures chances de réussite à tous ces enfants qui bâtiront le XXI^e siècle.



LA
VIE
A
L'ÉCOLE



A.S. CALAN

LA VIE ASSOCIATIVE

Equipe A

L'équipe est composée de très jeunes joueurs, ils ont été formés au Club pour la plupart et invaincue depuis le début de la saison "10 matches".

2 Entraîneurs

Pour cette année, les élèves du Président Francis GUILLEMOTO possèdent un nouveau professeur, en collaboration avec Roland PENHOËT, en la personne de Yann GUILLEMOTO (fils du président).

Arbitre : Gilbert LE BELLEC.

Une équipe B en grande force

L'équipe B de l'A.S. Calanais, qui évolue en 2^e Division, a abordé la saison sous les meilleurs auspices. L'équipe possède un excellent potentiel et dispose de nombreux atouts pour accéder à un niveau supérieur.

Dirigeants et joueurs demeurent cependant prudents, la saison est longue et loin d'être terminée.

Une équipe C

Une troisième équipe Senior cette année pour l'A.S. Calan, c'est un événement exceptionnel.

16 joueurs de plus viennent renforcer le nombre de licenciés à l'A.S. Calan, soit 54 joueurs pour cette année. Bon vent à l'équipe C.

Venez nombreux au stade du Bel-Air.

A.S. CALAN



LA VIE ASSOCIATIVE



Equipe A

Jérôme EVEN - Erwann NIVET - Baptiste CROIZER - Gaël ORVOËN - Jérôme LE BELLEC - Christophe LE MOUAL
Mickaël LE ROUX - Stéphane GENÉTAY - Gwénaél STANGUENNEC - Jordan TANGUY - Christophe BRUZULLIER
Sébastien LOMBARD - Franck LE SAËC - Christophe MALETTE
Dirigeants : Jean-Claude CARLIER - Christian DIEU - Juge de touche : Rozenn GUILLEMOTO



Equipes B - C

Equipe B : Laurent GRAGNIC - Ludovic DUPUIS - Henri LE BELLEC - Christophe LE BELLEC
Arnaud STANGUENNEC - Thomas AUDIC - Emmanuel LE CRUGUEL - Laurent JAN - Jacques NESTOUR
Fabien LELAN - Sébastien LE MOUAL - Roland PENHOUËT - Eric PENHOUËT - David LE GUENNIC
Hervé DAUGAN - David STEVENS - Pierre-Marie LELAN - Yannick DANIEZ - Frédéric KERIHUEL.
Entraîneurs : Roland PENHOUËT - Yann GUILLEMOTO - Dirigeants : Charles JAFFRÉ - Jean-Pierre BRUZULLIER.

Equipe C : Lionel ORVOËN - Marc BOUTIN - Michel LE GOURRIÉREC - Jean-Yves DRIANO
Arnaud BRUZULLIER - Julien RACAPE - Erwann ERKELENS - Xavier RENANBOT - Gilbert DAHÉRON
Nicolas MADACI - Laurent GUILLOT - William HOUGUET - Dominique DAVIOU - Anthony DRIANO
Michel KOLLER - Nicolas LE MOUAL - Pascal GEERAERTS - Hervé GABILLET.
Entraîneurs : Arnaud LE GUERNEVÉ - Loïc BOUDARD.

Les joueurs font partis des dirigeants à tour de rôle.

Arbitre : Gilbert LE BELLEC.



A.S. CALAN

Foot à 7

L'Ecole de Foot a fait sa rentrée comme tous les ans, le 1^{er} Mercredi de Septembre.

L'A.S. CALAN compte 21 licenciés dont 3 filles. Les équipes évoluent dans le secteur d'Hennebont.

Les BENJAMINS : Une équipe de copains qui se défend bien dans son groupe. Ils occupent la 1^{re} place à la mi-saison. Les samedis sont encadrés par : Marcel Le Beller - Hubert Le Bouard - Gilbert Le Cadet.

Les POUSSINS : sont quatre joueurs. Nous avons fait une entente avec la Stiren de Cléguer qui gère l'équipe avec Lionel Orvouën de l'A.S. Calan.

Les DÉBUTANTS : Avec l'Ecole du Levant, nous avons fait 5 séances d'initiation. Cela nous a permis de mettre en place une équipe de Débutants. Ils se défendent très bien pour des 1^{res} années (6 ans).
Ils évoluent en plateau le samedi : 2 matches x 2 jeux. Ils sont encadrés par deux jeunes de Kerchopine : Jérôme Léannec et Gaëtan Evano.
Le mercredi est consacré à des ateliers sous forme de jeux, pas trop long pour éviter la lassitude. Ceci, sous la responsabilité de Christophe Le Bellec.

Rendez-vous de la saison

BENJAMINS	- le 29/01/2000	Challenge Henri Guérin
		Galette des Rois avec les Seniors et parents.
	- le 04/03/2000	Repas du Club.
	- le 15/04/2000	Plateau final à Hennebont
		Remise des médailles à tous les joueurs.
	- le 29/04/2000	Tournoi Benjamins de l'A.S. Calan.

Equipe 13 ans

Une bonne équipe qui joue bien au ballon. En championnat, elle a toujours occupé la 3^e place dans la première partie de championnat de Promotion. Elle perd son dernier match à domicile et rêve de monter en Division d'Excellence.



L'entraînement est assuré tous les Mercredis par Jordan Tanguy.

Le Samedi, elle est suivie par Yann Guillemoto, Hervé Gabillet, Christian Robino. Matthieu et François Gabillet ont été retenus à la journée de détection des 13 ans.

LES AMIS DE CALAN



L'après-midi du Samedi 17 Avril a débuté par les courses enfants. La nombreuse participation montre le dynamisme des jeunes Calanais.



A l'issue de ces épreuves, éprouvantes pour certains et faciles pour d'autres, médailles et récompenses ont été remises à tous ces participants.

Les 3^{es} Foulées ont réuni 75 athlètes de tous âges. Une belle épreuve très animée où les régionaux ont, pour la seconde fois, dû laisser le podium aux deux russes : Alexi Roudenko et Natalia Charanova. De nombreux lots et trophées ont clôturé ces 3^{es} Foulées.

Le Dimanche 18 Avril, la 10^e édition du Grand Prix Cycliste animait les routes et le bourg. En ouverture, course des 48 filles, puis celle des 165 hommes, tous très motivés pour gravir les marches du podium. Ces courses, très animées, ont remporté un vif succès auprès d'un public de plus en plus nombreux.

Le président, Maurice Le Cavil, remercie tous les bénévoles qui œuvrent au succès de ces 2 journées, ainsi que la Mairie, les artisans, commerçants et donateurs pour les primes et trophées offerts.

Rendez-vous les 15 et 16 Avril 2000.



LA VIE ASSOCIATIVE



AMICALE DES PARENTS D'ELÈVES DE L'ECOLE DU LEVANT

LA VIE ASSOCIATIVE

Chers Amis,

Cette année encore, vous avez montré l'intérêt que vous portez au bien-être scolaire et extra-scolaire de nos chères têtes blondes.

J'en veux pour preuve, le nombre croissant de parents qui se mobilisent lors des manifestations organisées par l'Amicale des Parents d'Elèves, tant par leurs actions que par leur présence.

Mon souhait pour l'année à venir : que vous soyez encore plus nombreux.

Au nom de l'Amicale des Parents d'Elèves de Calan, je vous souhaite mes meilleurs vœux pour l'An 2000.

A bientôt.

*Le Président,
B. GUILLERMIC.*



Animations Kermesse de l'Ecole - Promenade à Poneys.

Composition du Bureau :

Président : GUILLERMIC Bernard
Vice-Président : CARIO Jean-Luc
Secrétaire : RADENAC Laurence

Secrétaire Adjointe : YVINEC Nicole
Trésorière : EVEN Véronique
Trésorière Adjointe : GUILLEMOT Florence

JUMELAGE CALAN - SAINT-BURYAN



L
A
V
I
E
A
S
S
O
C
I
A
T
I
V
E

Pour le Jumelage, l'année a commencé par un séjour dans les Alpes pour un groupe d'élèves des écoles primaires de nos deux communes, en février. L'organisation de cette "Classe de Neige bilingue" a été l'œuvre conjointe des parents et des instituteurs des deux côtés de la Manche.

● Puis, 58 Calanais se sont rendus à Saint-Buryan, du 22 au 25 avril. Le soir de notre arrivée, nous avons été accueillis dans la nouvelle salle polyvalente attenante à l'école et nous avons pu admirer l'exposition réalisée par les élèves de l'école du Levant. Au programme de ces trois jours, il y avait l'évolution du tissu économique local : l'agriculture, les mines d'étain, la pêche, le tourisme. Pour illustrer ce thème, nous avons effectué plusieurs visites : le musée de l'outillage agricole de Zennor ; Poldark, mine où nous sommes descendus dans les galeries pour découvrir les conditions de travail autrefois ; la station balnéaire de Saint-Yves avec ses petites ruelles animées et ses expositions. Tout cela a donné lieu à de nombreuses discussions et débats sur la diversification de l'économie locale.

● De nombreuses familles ont fait connaissance lors de ce séjour et d'autres ont adhéré au Jumelage depuis, ce qui est encourageant pour l'Association toujours soutenue, y compris financièrement par la Communauté Européenne et la Municipalité de Calan.

● Le 3^e temps fort a été "le Jambon grillé" du 23 octobre, repas auquel les adhérents ont massivement participé.

● Le prochain événement sera un moment important dans la vie de l'Association car nous célébrerons, en Avril 2000, le 10^e anniversaire du Jumelage Calan/Saint-Buryan. Eh oui ! 10 ans déjà !..

Les Anglais arriveront à Calan le jeudi 27 Avril dans la soirée. Une cérémonie officielle aura lieu le samedi 29 Avril et, en soirée, un bal gratuit pour les Calanais clôturera cette journée anniversaire.

Le Président,
T. GUILLOU

Renseignements :

T. GUILLOU
Tél. 02.97.33.15.10

Cartes d'adhésions :

50 F par famille (de juillet à fin juin de l'année suivante)
chez M.-A. LE BELLER,
trésorière
Tél. 02.97.33.28.93





THÉÂTRE

Aristoscène

1999 est une année de théâtre fructueuse qui a vu se monter 2 pièces.

- Le *"Tour de France"* joué à Calan, Plouay, Larmor, Lorient et continuera à être diffusée jusqu'aux Championnats du Monde de Cyclisme de Plouay. Le choix de cette pièce est d'actualité puisqu'il s'agit des avatars de deux cyclistes.

- La deuxième pièce : *"C'est tata, c'est lulu, c'est cici, c'est hallucinant"* est une pièce écrite par J. Fouchard pour Aristoscène. Théâtre dans le style de la Commedia Dell'Arte. Elle sera jouée toute l'année 2000. Les dates des représentations sont annoncées par voie de presse.

- En préparation : l'écriture d'une pièce par Ollivier Fouchard.

Merci aux Calanais qui nous font le plaisir de nous soutenir par leur présence. Bienvenue à ceux qui n'ont pas encore fait la démarche de venir au théâtre. Il n'y a que le premier pas qui coûte !

La Présidente,
J. FOUCHARD.



LA SOCIÉTÉ COMMUNALE DE CHASSE DE CALAN



Aux portes de l'An 2000, les chasseurs de la Communale vous présentent leurs meilleurs vœux de Bonheur et de Santé pour la nouvelle année.

La Société de Chasse est en bonne santé. Au mois de mars, c'est avec un grand plaisir que nous avons reçu les propriétaires et les locataires de terres autour d'un repas très convivial.

La Fête des Chasseurs : la pétanque, le couscous du samedi, les sports mécaniques du dimanche. Je dis : BRAVO ! aux chasseurs et à leurs épouses. Double bravo aux bénévoles et un grand Merci.

Pour l'An 2000, on recommence et certainement avec des innovations.



Un mot sur les ragondins.

Quatre de ces destructeurs de cours d'eau ont été capturés par les chasseurs sur la commune. Gérard Tanguy, Alain Nivet et Daniel Namouric sont à l'honneur. Ces prises ont été effectuées grâce au concours de la FEMODEC et de la Mairie. Nous continuons une surveillance permanente.

Contact : René KERNEN
Tél. 02.97.81.08.77

Le ragondin.

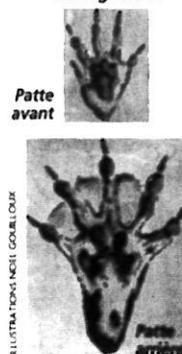
Poids : entre 2,5 et 13 kg. Longueur tête-queue : parfois plus d'un mètre. Insvices orange vif. Queue ronde, écailleuse et un peu poilue.

Animal solitaire en dehors des accouplements. Territoire : en moyenne 1,5 ha. Reproduction continue (sans repos hivernal) ; gestation de 130 jours ! Nouveaux-nés couverts de poils et mobiles dès la naissance ; 2 portées par an (souvent en fin d'hiver et à l'automne) de 2 à 9 petits chacune.

Le rat
musqué



Le ragondin



ILLUSTRATIONS GOURLOUX

LA
VIE
ASSOCIATIVE



CALENDRIER DES FÊTES ET CÉRÉMONIES 2000

Il est rappelé ici la nécessité de réserver la Salle Polyvalente auprès de la secrétaire de Mairie pour toutes les réunions et manifestations.

Janvier

- Samedi 8 *Vœux de la Municipalité à la salle polyvalente.*
- Vendredi 14 *Galette des Rois des Amis de Calan - salle polyvalente.*
- Samedi 22 *Galette des Rois de l'A.S. Calan - salle polyvalente.*

Février

- Samedi 12 *Loto de l'Amicale des Parents d'Elèves de l'Ecole du Levant à la salle polyvalente.*

Mars

- Samedi 4 *Repas A.S. Calan à la salle Le Saëc.*
- Dimanche 19 *Commémoration de la fin de la Guerre d'Algérie, à 11 heures.*

Avril

- Samedi 15 *Fêtes Communales : courses à pied.*
- Dimanche 16 *Fêtes Communales : courses cyclistes Fête foraine pendant les 2 jours.*
- du Jeudi 27 au Dimanche 30 *10^e Anniversaire du Jumelage CALAN/SAINT-BURYAN.*
- Samedi 29 *Tournoi Benjamins A.S. Calan.*
- Samedi 29 *Bal du Jumelage.*

Mai

- Lundi 8 *Commémoration Victoire 45 à 11 heures.*
- Samedi 20 et Dimanche 21 *Kermesse de l'Ecole du Levant.*
- Dimanche 28 *Tournoi de Sixte A.S. Calan.*

18 ans en 2000... Vous pouvez voter

Vous avez déjà 18 ans ou vous aurez 18 ans avant le 1^{er} Mars 2000 !

Vérifiez auprès de la Mairie que votre inscription est bien en cours.

Vous aurez 18 ans entre le 1^{er} Mars et le 12 Juin 2000.

Avant le 3 Juin 2000, demandez votre inscription sur les listes électorales auprès de la Mairie (se munir de la carte d'identité).

Juin

- Samedi 10 et Dimanche 11 *Fête des Chasseurs.*
- Dimanche 18 *Pardon de la Sainte Trinité.*
- Vendredi 23 *Fête de la Musique.*
- Samedi 24 *Comice Agricole Cantonal.*

Octobre

- Samedi 21 *Repas du Comité de Jumelage CALAN / SAINT-BURYAN.*

Novembre

- Samedi 11 *Commémoration de la fin de la Guerre 14/18, à 11 heures.*
- Samedi 18 *Repas Amicale des Parents d'Elèves - Ecole du Levant.*
- Dimanche 19 *Repas du Club du 3^e Age.*

N.-B. - La Salle Polyvalente est réservée

● **au Club du 3^e Age
tous les seconds Mercredis du mois.**

MÉMOIRE DE CALAN



Le Bourg dont je me souviens.

En 1930, le bourg de Calan n'était pas celui que l'on connaît actuellement.

Seuls, l'église et le cimetière n'ont pas changé extérieurement. Les tombes étaient beaucoup moins riches que celles d'aujourd'hui : certaines avaient un entourage en bois, d'autres en fer forgé ; celles des notables, peu nombreuses, en marbre ou en granit. Dans un coin de la galerie extérieure de l'église, se trouvait un ossuaire fermé par des barreaux où l'on pouvait voir les ossements que l'on retirait des tombes pour en creuser de nouvelles.

Le cimetière n'était vraiment propre que pour la Toussaint, car l'herbe poussait sur les tombes ; c'était souvent le terrain de jeux des écoliers et aussi des chiens.

Il n'y avait qu'une rue principale, les autres étaient de simples chemins, mal empierrés.

Pour aller à la Mairie, à la place actuelle, qui n'avait de place que le nom, le chemin était étroit et sombre, car bordé au sud par des bâtiments de ferme, dont les ouvertures donnaient de l'autre côté : je n'aimais pas y passer le soir.

La place était toujours encombrée par des tas de pierres et de graviers qui servaient à boucher les nids de poule.

Tous les chemins étaient plus ou moins sales, car les vaches et les chevaux y passaient à longueur de journée.

En 1930, le bourg était essentiellement rural : on y comptait quinze ou seize fermes, certaines, très petites, n'avaient que trois ou quatre vaches.

Presque toutes les fermes étaient des chaumières, même au centre-bourg, un commerce était encore couvert en chaume, à la fin de la guerre.

Les artisans étaient très nombreux : boulanger, épiciers, bureau de tabac, menuisier, maréchal-ferrant, mercière, charron, il y avait même un tisserand ! Tous avaient en plus un café : "J'en ai connu huit", on y vendait presque uniquement du cidre "pur jus".

Le bourg était quand même électrifié, mais les ampoules n'éclairaient pas partout et, pour se déplacer dans les écarts, on avait recours à la lanterne-tempête.

L'eau sur l'évier n'existait pas, les éviers non plus d'ailleurs ! Il y avait seulement des puits.

Mais tout n'était pas triste et le bourg était plus animé qu'actuellement : les messes et fêtes religieuses avec processions étaient très suivies. Le dimanche, après les messes, les assistants se regroupaient devant la mairie pour écouter le orieur public ; après, pour les hommes, c'était la visite des chapelles "cafés". Pour les femmes, c'était aussi le café avec en plus les provisions : pain, épicerie...

Il fallait voir aussi les cortèges de mariages, binion ou accordéon en tête, passer de café en café ! Car il fallait passer dans tous pour ne pas faire de jaloux. Pour les baptêmes, c'était le même cérémonial avec, en plus, distribution de dragées.

Mais on n'était pas malheureux : on vivait presque en autarcie et tout le monde était logé à la même enseigne.

Voilà, en gros, ce dont je me souviens. D'autres auront peut-être d'autres souvenirs...

Une Calanaise.

LA BRETAGNE - LES BRETONS
472. CALAN (Morbihan) - La Rue principale



Bocquenot, Phot. Auray